SECOND APPEL A COMMUNICATIONS

Colloque international LED (*Langues Et Discours*) 2021

La référence : (co-)construction et exploitation

Université Grenoble Alpes, 25-26 mars 2021

Organisé par Laure Gardelle[1], Laurence Vincent-Durroux[1] et Hélène Vinckel-Roisin[2]

[1]Université Grenoble Alpes, LIDILEM / [2]Sorbonne Université, CeLiSo

https://led2021.sciencesconf.org/

En ces temps d'incertitude liée à la pandémie, certaines et certains parmi vous hésitent peut-être à faire des projets en vue de ce colloque. Nous confirmons que le colloque LED 2021 aura bien lieu, aux dates prévues (25-26 mars 2021). Seul le format sera adapté à la situation (présentiel, hybride ou distanciel). Nous vous invitons donc à soumettre une proposition, quelle que soit votre implantation géographique !

La référence est entendue ici dans le domaine nominal, pronoms compris, au sens de désignation d'une entité dans la représentation mentale, que cette entité existe dans le monde extralinguistique ou soit fictive.

Dans les études sur la référence, une grande attention a été portée aux contraintes sur l'interprétation d'expressions référentielles en contexte anaphorique (théorie du gouvernement et du liage pour les contraintes syntaxiques intra-propositionnelles ; questions d'opacité référentielle lorsque deux GN, sujet et objet, sont co-référentiels ; études sur l'anaphore discursive), puis, dans les études plus générales sur la référence, à la pragmatique (ex. maximes de Grice pour Gundel *et al*. 1993) et au rôle du statut cognitif du référent (théorie de l'Accessibilité d'Ariel 1990, Hiérarchie du Donné de Gundel *et al.* 1993, théories du centrage de Grosz *et al.* 1995, Walker *et al*. 1998, Strube & Hahn 1999). Or les recherches de ces auteurs, ainsi que d'autres recherches récentes (ex. Abbott 2010, Gundel & Abbott 2019), ont fait apparaître les limites de ces modélisations, qui constituent un apport important parce qu'elles mettent au jour des tendances certaines, mais qui ne peuvent montrer que des tendances. En effet, le paramètre du statut cognitif du référent interagit avec d'autres facteurs ; de plus, une partie de ces études s'appuie sur des exemples construits.

C'est cette complexité que ce colloque cherche à mieux cerner, en faisant dialoguer des spécialistes de différentes langues et de différents champs, démarche qui reste rare à l'heure actuelle. Il s'agit de remettre les locuteurs-utilisateurs au centre du processus : comme l'a rappelé par exemple Strawson (1950), ce n'est pas une description définie qui réfère en elle-même, mais les locuteurs qui utilisent une description définie pour référer, dans une situation de communication déterminée.

Des communications portant sur toutes langues du monde seront particulièrement bienvenues sur les points suivants :

- Au-delà du paramètre du statut cognitif, quels autres facteurs entrent en jeu dans la construction de la référence et dans son traitement ? Notamment, quelle est la part de l'ordre des constituants (ex. rôle d'une syntaxe plus « souple » comme en allemand ou d'une syntaxe plus stable comme en français), des fonctions syntaxiques (ex. primauté du sujet syntaxique), de la détermination du nom, de la structure informationnelle ou du prédicat ? L'étude de

références ambiguës pourra être bienvenue à cet égard. Ou encore, quelle est la part des conventions (d'une culture [Wu *et al*. 2013], d'un genre discursif, d'une micro-communauté de pratiques) dans le choix d'un type d'expression référentielle ? Thurmair (2003), Landragin & Schnedecker (2014), ou les travaux du projet ANR Democrat (2016-2020), par exemple, montrent bien le rôle des conventions de genre discursif, dans des genres très codifiés tels que les recettes de cuisine, les modes d'emploi / notices d'utilisation ou encore les livres pour enfants ; des conventions existent-elles dans tous les genres discursifs, et ont-elles toujours le même poids par rapport à d'autres paramètres ?

- Dans les travaux cités ci-dessus, c'est le singulier qui est généralement pris en compte. Or des études sur le pluriel ont révélé des complexités complémentaires (Gardelle 2019). Un même groupe *the children* peut ainsi prendre une interprétation distributive, collective ou cumulative selon la prédication à laquelle il est associé (ex. Abbott 2010 pour l'anglais, Gunkel 2017 pour l'allemand) ; ou encore, le pluriel s'accompagne d'un flou référentiel (*l'acqueduc est une invention des Romains* ne signifie pas que tous les Romains ont œuvré, Link 1983). Cet effet a été particulièrement montré, pour les pronoms personnels, avec le *ils* grégaire (*A l'hôpital, ils ont dit…*, ex. Kleiber 1992, Johnsen 2019), les pronoms en anaphore indirecte (*Ich angele jetzt schon seit Stunden, aber sie wollen einfach nicht anbeißen*, Schwarz 2000), ou le *nous*, tour à tour inclusif ou exclusif. On pense bien sûr aussi aux impersonnels, tel le *on* du français (cf. Fløttum 2004 et les six valeurs de *on* dans le genre « article scientifique ». Ce flou est largement exploité en discours : distanciation affective possible par le *ils*, exploitation rhétorique du *nous* en contexte politique, par exemple, ou encore « référence arbitraire » (Gunkel 2017) de certains quantificateurs (*mancher Gast / so manch N – manch ein*…). Une étude plus poussée de cette interface entre référence et quantification permettrait une meilleure appréhension des références plurielles, ainsi qu'une compréhension plus fine du processus de construction de la référence. C'est dans un même esprit qu'on pourrait discuter et examiner les problèmes que pose ce flou référentiel dans le cadre de la détection automatique et de l'annotation de la co-référence dans différentes langues, ce qui permettrait d'esquisser des solutions à la problématique des ambiguïtés référentielles (prolongeant ainsi l'approche de Stede 2016) ou encore à celle de ces pluriels complexes.
- Les études citées visent par ailleurs à mettre en concurrence les types d'expressions référentielles. Mais comment s'organise la concurrence au sein d'un même type ? Collins & Postal (2012) ont ainsi recensé les emplois de pronoms « imposteurs », tel le *comment allons-nous ?* de l'infirmier s'enquérant uniquement de l'état du patient ; ou encore, la presse britannique a désigné Kate Middleton par divers noms propres, ainsi son nom complet, mais aussi *Kate*, *Waitie Katie* ou autres variations (Hoffstetter 2016 ; voir pour l'allemand aussi, ex. Balnat 2015, 2018). Quels effets la variation par rapport à la « norme » attendue produit-elle, et note-t-on des récurrences, voire des attentes conventionnelles, dans ces écarts et leurs effets ? L'étude des antonomases, métonymies ou métaphores pourra également être intéressante pour appréhender la complexité des enjeux de nomination et de construction d'une représentation du référent.
- Les dimensions orale et non verbale ont elles aussi été insuffisamment étudiées dans les questions relatives à la référence : par exemple, quel est leur rôle dans la (co-)construction de la référence ? On pense d'une part à la dimension phonologique. L'échelle d'Ariel (1990) distingue les pronoms accentués des pronoms inaccentués ; mais l'accentuation reste peu étudiée dans les travaux sur la référence fondés sur des corpus oraux. Quel est son rôle, outre la création d'un contraste avec un autre référent ? On pense d'autre part à la dimension kinésique : gestes, mouvements de la tête, regard dirigé, pointage. Comment ces éléments contribuent-ils à la (co-)construction de la référence, en phase d'acquisition (voir par exemple

Morgenstern 2006, Morgenstern & Parisse 2017, Hannken-Illjes & Bose 2018) mais aussi au-delà ?

- L'étude de la référence et de son acquisition chez des publics non typiques contribuera également à mieux comprendre les paramètres en jeu : enfants sourds profonds appareillés ou non, par exemple, ou encore personnes atteintes d'Alzheimer ou de schizophrénie. On sait notamment que la surcharge cognitive peut avoir un effet sur la forme des anaphoriques (Bourdin 2015, Vincent-Durroux *et al*. 2018) ; en est-il de même, plus généralement, pour la référence ?
- La question de la construction de la référence conduit à s'intéresser également à la dimension de co-construction en tant que telle, que l'interaction soit orale ou écrite. L'étude des anaphores a, par exemple, mis en évidence tantôt des enjeux de pouvoir (Salazar-Orvig & Grossen 2011), tantôt des mécanismes d'aide entre locuteurs non natifs et natifs pour circonscrire la référence lorsque le terme fait défaut (David, Poussard & Vincent-Durroux 2019). Qu'en est-il aussi de cette co-construction de la référence dans les nouveaux médias, en particulier Facebook® ou Twitter® (Aktas, Scheffler & Stede 2018) ou bien encore dans la communication médiée (ex. WhatsApp®, SMS) ? De quelle manière se réalise la référence dans des textes multimodaux, lorsqu'émojis et émoticônes, voire images ou photos, jouent un rôle référentiel (cf. Pappert 2017, projet sms4science (sud4science.org) piloté par Rachel Panckhurst) ?
- Enfin, l'exploitation de la référence en contexte argumentatif reste de nos jours encore une piste à creuser. Dans quelle mesure une expression référentielle « marquée », voire une chaîne de référence, peut-elle être considérée comme une ressource au service de la stratégie argumentative du locuteur ? Une réflexion approfondie sur différents maillons constitutifs de la chaîne de référence pourrait s'avérer fructueuse : au-delà d'études récentes sur la distinction entre « (non-)restrictivité conceptuelle » et « (non-)restrictivité référentielle » des épithètes (*ein schwarzer Rabe*, *die verdammte Tür* – Fabricius-Hansen 2009a/b), ou encore sur les cas de répétition immédiate du nom propre dans le discours journalistique (Vinckel-Roisin 2018), on pourra par exemple s'interroger plus précisément sur le rôle argumentatif des GN développés (ex. *Spezifikationsanaphern* de Consten & Schwarz-Friesel 2007, ou diverses études sur les noms généraux). De même, c'est sous un angle argumentatif, rhétorique, que pourront être examinées les questions de catégorisation au fil d'une chaîne de référence. Notamment, la nominalisation présente la catégorisation comme acquise ; dire *le géant du meuble* rend difficile la contestation de ce statut. Comment cette donnée linguistique est-elle exploitée délibérément en contexte argumentatif ou rhétorique ; comment un rejet du statut proposé peut-il alors se construire ?

<u>Conférenciers invités et titres provisoires</u> :

Catherine Emmott (University of Glasgow, Royaume-Uni) : « Antecedentless plural pronouns: use and interpretation »

Lutz Gunkel (Leibniz-Institut für Deutsche Sprache, Mannheim, Allemagne) : « Indefinite Reference: Problems and Prospects »

Manfred Krifka (Leibniz-Zentrum Allgemeine Sprachwissenschaft & Humboldt-Universität zu Berlin, Allemagne) : « Anaphoric reference to incorporated objects and weak definites: Does it exist? How does it work? »

Calendrier :
Date limite de soumission :: 27 novembre 2020
Retour des avis du comité scientifique : 11 décembre 2020

Les propositions, d'environ 700 mots – bibliographie (5 références max.) non incluse –, présenteront brièvement le cadre de l'étude, la problématique, la méthode et les principaux résultats. Elles seront accompagnées d'une courte notice bio-bibliographique. Elles sont à envoyer, aux formats .doc(x) et .pdf, à : **led2021@sciencesconf.org**

Langues du colloque : français et anglais

Les articles issus du colloque, sous réserve d'acceptation par évaluation en double aveugle, feront l'objet d'une **publication** à diffusion internationale.

Comité scientifique :

Denis Apothéloz (Université de Lorraine, France)
Vincent Balnat (Université de Strasbourg, France)
Ines Bose (Martin-Luther-Universität Halle-Wittenberg, Allemagne)
Jacques Bres (Université Montpellier 3, France)
Marianne Doury (Université Paris Descartes, France)
Katy Jones (Cardiff University, Royaume-Uni)
Marion Fossard (Université de Neuchâtel, Suisse)
Stéphanie Gobet (Université de Poitiers, France)
Susanne Günthner (Westfällische Wilhelms-Universität, Münster, Allemagne)
Daniel Kempler (Emerson College, Boston, Etats-Unis)
Georges Kleiber (Université de Strasbourg, France)
Frédéric Landragin (ENS / Lattice, France)
Jacqueline Leybaert (Université Libre de Bruxelles, Belgique)
Elise Mignot (Sorbonne Université, France)
Lorenza Mondada (Universität Basel, Suisse)
Aliyah Morgenstern (Université Sorbonne Nouvelle, France)
Franck Neveu (Sorbonne Université, France)
Iva Novakova (Université Grenoble Alpes, France)
Catherine Schnedecker (Université de Strasbourg, France)
Gilles Siouffi (Sorbonne Université, France)
Agnès Steuckhardt (Université Montpellier 3, France)
Maria Thurmair (Universität Regensburg, Allemagne)

Frais d'inscription au colloque :

- Universitaires, chercheuses et chercheurs : 60 euros.
- Doctorantes et doctorants : 30 euros.

Cette somme inclut la participation **aux pauses** et **aux deux repas de midi**.

Pour plus de détails, consulter le site du colloque : https://led2021.sciencesconf.org/